



académie
Aix-Marseille



Service Vie Scolaire

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SVS/18-782-196 du 11/06/2018

APPEL A CANDIDATURE D'UN CHARGE DE MISSION « LAÏCITE ET FAIT RELIGIEUX » POSTE A MI-TEMPS

Destinataires : Professeurs des écoles

Dossier suivi par : M. COUTOULY - Tel : 04 42 91 71 64 - Courriel : ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Un poste de professeur des écoles à mi-temps, chargé de mission « laïcité et faits religieux », basé au rectorat est à pourvoir à la rentrée 2018.

Les professeurs des écoles intéressés sont invités à se reporter à la fiche de poste jointe.

Les candidatures, lettre de motivation et curriculum vitae détaillé, doivent parvenir à l'adresse suivante (cecile.hordern@ac-aix-marseille.fr) avant le 20 juin.

Fiche de poste

Contexte :

Depuis le printemps 2018, chaque académie dispose d'une équipe académique « laïcité et faits religieux ». Dans notre académie, cette équipe est coordonnée par le proviseur vie scolaire, Rodrigue Coutouly. (Sur l'équipe, suivre le lien : <http://www.ac-aix-marseille.fr/cid126527/l-equipe-academique-laicite-fait-religieux.html>)

Dans ce cadre, l'équipe académique recrute un chargé de mission à mi-temps pour suivre et accompagner les écoles et les circonscriptions du premier degré.

Missions :

Le chargé de mission participe aux différents travaux de l'équipe académique. Il est particulièrement chargé du suivi des demandes de conseils, d'accompagnements et de soutiens de la part des écoles élémentaires et maternelles. Il est amené aussi à participer aux réunions des différents groupes de travail.

Conditions particulières d'exercice :

Poste à mi-temps, plages horaires à définir, déplacements sur la région PACA, poste basé au service vie scolaire au rectorat à Aix mais avec de nombreux déplacements dans les écoles. Le chargé de mission est placé sous la double autorité du proviseur vie scolaire, Rodrigue Coutouly et de Marie-Christine Talbot, IEN de la circonscription Marseille 10.

Profil de poste :

Le chargé de mission dispose d'une solide connaissance des questions de laïcité. Il a déjà exercé des missions de formation. Une expérience en éducation prioritaire est souhaitée.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille